

Des voix: Bravo!

● (1740)

M. Trudeau: Les propos que nous entendons aujourd'hui sont pratiquement les mêmes. Le mardi 17 février dernier, voici ce qu'a déclaré le député de Provencher:

Cette résolution engendre un climat qui tuera dans l'œuf toute possibilité de réforme authentique dans les années à venir... Madame le Président, vouloir rompre ces traditions fédérales qui sont actuellement en danger, c'est menacer de briser notre propre pays...

Quant au chef du député, le très honorable M. Clark, interviewé à l'émission *Question Period* de CTV le 22 février dernier, il a déclaré ceci:

... la mesure législative libérale visant à rapatrier la constitution avec une charte des droits sera la cause, dans la région d'où je viens, dans l'Ouest, d'une dissension que nous ne réussirons peut-être pas à surmonter en tant que pays.

Elle risque littéralement de détruire le pays... Cela portera peut-être le coup fatal.

Or, nous donnons aux Canadiens une chose désirée par tous, apparemment, même ceux de l'Ouest, si les sondages que j'ai cités sont exacts et si le député de Provencher a raison de dire que les Canadiens veulent une charte des droits et veulent leur constitution maintenant.

Le chef de l'opposition a poursuivi en ces termes:

Cela pourrait signifier la fin de notre pays. Cette mesure est plus dangereuse que toutes celles qu'a proposées le premier ministre du Québec, René Lévesque, car il ne s'agit pas d'un rêve dont tout le monde parle, mais d'un cauchemar que l'on essaie d'imposer à un pays.

Il a ajouté que cette résolution était devenue une véritable obsession pour M. Trudeau. Eh bien, voilà pour le séparatisme et les efforts de M. Lévesque visant à diviser le pays! Ce n'était pas aussi grave que les efforts que nous, députés, faisons pour donner aux Canadiens leurs droits et leurs libertés fondamentaux.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Notre pays a la chance de disposer de grandes ressources, tant humaines que physiques, et d'être à l'abri des conflits ou des guerres civiles. La paix et la prospérité ont permis à nos deux langues et à des cultures diverses de s'enraciner profondément. Ce sont peut-être ces mêmes raisons qui, ces dernières années, ont permis aux intérêts régionaux et individuels de s'affirmer de plus en plus au détriment du bien commun.

Que se passe-t-il, madame le Président? Que découvre-t-on lorsqu'on se promène dans le pays? Il y a des mécontents au Québec, dans l'Ouest et dans les Maritimes. Cela montre bien, me semble-t-il, que nous ne pouvons pas laisser notre développement national dormir sur les tablettes. Nous avons des promesses à tenir. Depuis le référendum du Québec, le parti ministériel du moins doit s'acquitter de certaines promesses qu'il a faites de modifier la constitution afin de sortir du *statu quo*. Nous avons l'intention de les tenir.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Même si nous ne les tenions pas, le temps presse, car l'intérêt personnel sème la dissension parmi nous, nous devons définir maintenant le lien qui nous unit les uns aux autres. Si pour trouver notre identité, il faut faire face à des choix difficiles, qui a jamais prétendu qu'il était facile de parvenir à la maturité?

A mon avis, la situation politique d'un pays ne peut pas demeurer constamment équilibrée. C'est un équilibre qui oscille constamment. Il en est particulièrement ainsi dans le

La constitution

cas d'une fédération où les freins et les contrepoids, les régions et le pouvoir central modifient constamment cet équilibre. Nous tentons simplement aujourd'hui de fournir aux Canadiens les moyens de trouver cet équilibre.

En nous débarrassant des derniers vestiges coloniaux et en enchâssant les valeurs que se partagent les Canadiens, nous voulons simplement établir le scénario, afin d'organiser un débat sur ce que sera le Canada de demain. Nous pourrions peut-être tenir un débat sur les deux régimes qui pourraient exister au Canada. S'agira-t-il d'un régime hautement centralisé? S'agira-t-il d'une confédération de centres commerciaux, comme le disait un certain homme d'esprit au sujet de Los Angeles? Ou quelque chose entre les deux? Je ne sais pas.

Les deux prochaines décennies verront s'opérer la gestation du XXI^e siècle au Canada. J'ignore quelle sorte de pays nos successeurs à la Chambre laisseront derrière eux. Mais je sais et je crois profondément qu'il nous incombe de léguer au moins à nos successeurs le pouvoir de choisir la destinée du Canada. C'est en ce sens que nous en arrivons à la fin du commencement—le commencement correspondant à cette période qui a vu le Canada s'acheminer vers l'indépendance et qui se prolonge pendant que nous tardons à modifier notre constitution. Nous ne faisons que créer les conditions qui permettront à nos successeurs d'entreprendre ce débat sur l'équilibre et sur le genre de pays qu'ils voudront.

J'aimerais conclure en lançant un appel aux hommes et aux femmes d'action que nous sommes tous à la Chambre. Nous ne sommes pas des théoriciens. Nous ne sommes pas des universitaires. Nous ne sommes pas de ceux qui peuvent pontifier de haut comme le font certaines personnes qui évoluent dans des sphères supérieures. Nous avons été élus pour produire des résultats. Je voudrais demander aux députés de la Chambre d'essayer un procédé que j'utilise moi-même parfois lorsque j'ai à décider d'une certaine ligne de conduite, ainsi, il m'arrive de ne pouvoir me prononcer sur la valeur d'une option comme c'est le cas dans le débat actuel.

On nous prédit les pires calamités suite à cette résolution. Nous soutenons, au contraire, qu'il en sortira beaucoup de bien. Marquons donc un temps d'arrêt. J'aimerais faire appel aux députés qui s'opposent à la présente résolution; j'aimerais demander aux Canadiens qui s'y opposent de tenter l'épreuve contraire et de se demander, non pas ce qui arrivera si la résolution est adoptée, mais, au contraire, ce qui arrivera si elle n'est pas adoptée. Demandons-leur ce que le Canada gagnerait à ce que la résolution soit rejetée. Si la résolution dont nous sommes maintenant saisis est rejetée, ceux qui s'y opposent maintenant seraient-ils disposés à accepter un Canada où les libertés fondamentales, le droit de déplacement, la péréquation, les droits linguistiques et la non-discrimination ne feront jamais partie de la constitution? Permettez-moi de leur demander si Dieu serait davantage présent dans nos lois advenant la défaite de cette résolution? Le droit à la vie deviendrait-il plus sacré pour autant? Les droits des autochtones seraient-ils mieux établis? Les femmes bénéficieraient-elles davantage de l'égalité? Les minorités linguistiques seraient-elles plus protégées si cette résolution était rejetée? Permettez-moi de demander à ceux qui souhaitent le rejet de cette motion quel sera leur cri de victoire. Cher-ce «Merci mon Dieu! Nous avons réussi à rejeter la charte des droits et des libertés